

Marin Professionnel au Commerce et à la Plaisance

Certificat d'Initiation Nautique

Objectif global :

Brevet STCW 95.

1. Préparer les participants à l'examen du titre professionnel de la Marine Marchande : Certificat d'Initiation Nautique.

2. Permettre, par des modules spécifiques, d'acquérir les compétences incontournables pour la fonction de matelot à la plaisance.

Accès à la formation :

- Justifier d'un CAP ou BEP validé ou non par un diplôme
- Avoir 20 ans au minimum le jour de l'examen final
- Attestation de natation (50 mètres plongée)
- Promesse d'embarquement
- Casier Judiciaire vierge (n° 3 – moins de 2 mois)
- Examen médical par le médecin des gens de mer à jour
- PSC1 Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Contenu de la formation :

- **Préparation au Certificat d'Initiation Nautique**
 - Contrôle continu :
 - Manœuvres- Embarcation – Matelotage
 - Sécurité – Sauvetage – Survie
 - Epreuves terminales :
 - Le milieu maritime
 - Le navire et ses énergies
 - L'environnement maritime
 - Règles de barre et de route, feux, signaux et Balisage
- **Initiation à la gestion hôtelière et commerciale** d'un navire de plaisance
 - Service hôtelier à la plaisance
 - Organisation de l'approvisionnement
 - Gestion des cabines
 - Rôle commercial du marin
- **Anglais maritime**
- **C.B.S.- Certificat de Base à la Sécurité**
 - Techniques individuelles de survie
 - Formation de base à la lutte contre l'incendie
 - Sécurité des personnes et responsabilités sociales
 - Médical 1
- **C.R.O.- Certificat Restreint d'Opérateur (SMDSM)**
 - Utiliser les équipements des stations radioélectriques à bord des navires naviguant à portée des stations côtières fonctionnant en onde métrique

TITRES PROFESSIONNELS Marine Marchande

Débouchés :

Intégrer à titre de marin professionnel la Marine Marchande, de Pêche ou de Plaisance

VALIDATION DELIVREE PAR LES AFFAIRES MARITIMES

Le Certificat d'Initiation Nautique est délivré aux candidats ayant satisfait au contrôle continu et aux épreuves d'un examen final (Epreuves écrites, orales et pratiques)

Le C.I.N. permet d'embarquer à bord des :

- Navires de commerce
- Navires de plaisance
- Navires de pêche

Sous le régime de l'ENIM et d'obtenir son Livret Maritime.

Dates de démarrage :

1^{ère} Session : 17 Septembre 2012

2^{ème} Session : 4 Février 2013

Effectif programmé

Conseil Régional P.A.C.A.:

34 Stagiaires (soit 2 Groupes)

Financement :

Conseil Régional P.A.C.A. : P.R.F.

Union Européenne : Fonds Social Européen

Parcours moyen :

432 h en Centre (3 mois)

Personne à contacter :

Mauro CASAGRANDE

Responsable Département des Métiers de la Mer

1°) Prise de RDV Individuel

2°) Dépôt complet des pièces demandées

Lieu principal de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

Email : inseit.formation@wanadoo.fr